



2026

# MEMO **Déchets**

**Votre guide** des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Granges-Paccot**

s a i d e f



# Informations **générales**



Et aussi sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch) et l'application

## Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

## Badge électronique accès déchetterie

Un seul badge est remis à chaque ménage contre une caution de CHF 20.00 auprès de l'Administration communale. Veiller à ne pas le mettre près d'un téléphone portable sous risque d'être démagnétisé. S'il est abîmé ou perdu le dépôt ne sera pas rendu. La caution est remboursée lors de sa restitution.

## Vignette/s-déchets

### Principe

Dès qu'un nouveau citoyen s'annonce au guichet de l'Administration communale, il reçoit gratuitement l'équivalent de 18 vignettes-déchets par année.

- 1/2 vignette-déchets pour un sac de 17 litres
- 1 vignette-déchets pour un sac de 35 litres
- 2 vignette-déchets pour un sac de 60 litres
- 3 vignette-déchets pour un sac de 110 litres

### Prix

CHF 3.00 la vignette-déchets

### Point de vente

Les vignettes-déchets sont uniquement vendues à l'Administration communale.

## Contact et infos

Commune de Granges-Paccot  
Rte de Chantemerle 60  
1763 Granges-Paccot  
026 460 68 20  
commune@granges-paccot.ch  
www.granges-paccot.ch  
LU MA ME JE VE 7.30 - 11.30  
LU MA ME JE 13.30 - 17.00  
VE après-midi et veille de fête 13.30 - 16.00

## Déchetterie intercommunale

Rte Pont de Chantemerle 1  
1763 Granges-Paccot  
026 466 23 16

## Horaires de la déchetterie

Lu, ma, je, ve 15.30 - 18.30  
Me 9.00 - 11.30 et 15.30 - 18.30  
Sa 9.00 - 16.00 sans interruption

La déchetterie est fermée les dimanches, les jours fériés, ainsi que les 24, 26, 31 décembre, 2 janvier et 1er août.

## Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**





2026

## Calendrier

## Granges-Paccot

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J	1 <small>Nouvel-An</small>			2		4 <small>Fête-Dieu</small>
V	2 <small>Lendemain de Nouvel-An</small>			3 <small>Vendredi-Saint</small>	1	5
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5	3	7
L	5	2	2	6 <small>Lundi de Pâques</small>	4	8
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4	4	8	6	10
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14	11	11	15	13	17
J	15	12	12	16	14 <small>Ascension</small>	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20	17	17	21	19	23
M	21	18	18	22	20	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24	28
L	26	23	23	27	25 <small>Lundi de Pentecôte</small>	29
M	27	24	24	28	26	30
M	28	25	25	29	27	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

# Calendrier

## Granges-Paccot

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale	5	3		5
D 5		2	6	4	1 Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26 Saint Etienne
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



# Comment bien trier ?



## Papier et carton

A la déchetterie : vider dans la benne compactrice



## Déchets compostables ménagers

A la déchetterie : épluchures, pelures, marcs de café, fleurs fanées, plantes vertes (pas de reliefs de repas cuits)



## Déchets encombrants combustibles

Déposer à la déchetterie intercommunale les déchets qui n'entrent pas dans un sac-poubelle de 110 litres à la déchetterie



## PET

A la déchetterie : pour les bouteilles de boissons en PET, sauf celles de lait, vinaigre et huile



## Boîtes de conserve (fer-blanc / tôle d'acier)

A la déchetterie : laver les boîtes avant de les déposer dans le conteneur. L'étain et le fer sont réutilisés comme matière première.



## Bois

A la déchetterie



## Flacons en plastique avec bouchon

A la déchetterie : pour les flacons autres que le PET



## Déchets de jardin

A la déchetterie : petites quantités. Les gros volumes doivent être acheminés, aux frais du propriétaire, à Fricompost Posieux 026 401 04 50



## Appareils électr/électron.

Remettre au fournisseur lors de l'achat du nouvel appareil ou livrer gratuitement chez **Thommen, Rte du Fer 10, 1762 Givisiez**, 026 460 75 80 sinon à la déchetterie



## Verre

A la déchetterie : enlever les bouchons et couvercles et introduire dans les bennes selon la couleur. \*Pas de porcelaine, de céramique, ni de verres plats



## Déchets inertes (petites quantités)

A la déchetterie en petite quantité : pavés, plaques de jardin, briques, céramique, carrelages, tuiles, vitres, miroirs. **Le bois et le plastique ne sont pas des matériaux inertes**



## Dépouilles d'animaux

Jusqu'à 250 kg, au **Centre collecteur des déchets carnés "SANIMA"**, Rte de la Comba 50, Zone Châtillon Sud, 1725 Posieux, 026 519 01 05 / 026 305 22 75



## Vaisselle (porcelaine)

A la déchetterie : dans la benne des matériaux inertes



## Pneus

Retourner au point de vente. Sinon livrer contre paiement à la **Société fib. de recyclage SA**, 1725 Posieux, 026 401 25 15 ou à **Thommen, 1762 Givisiez** 026 460 75 80



## Capsules en alu

A la déchetterie : dans le conteneur ad hoc  
L'aluminium de l'emballage est recyclé alors que le café devient de l'engrais.



## Cartouches d'encre pour imprimantes

A la déchetterie : remettre au préposé les toners et les cartouches d'encre d'imprimantes



## Ferraille (objets métalliques)

Livrer gratuitement chez **Thommen 1762 Givisiez**, 026 460 75 80 sinon les déposer à la déchetterie



## Gazon

A la déchetterie : en quantité raisonnable. Quantités plus importantes : à acheminer à vos frais, à Fricompost, Posieux, 026 401 04 50 (**s'adresser préalablement à la Cne de Givisiez**)



## CD

A la déchetterie : remettre au préposé



## Véhicules

A livrer obligatoirement à la société **Thommen, Route du Fer 10, 1762 Givisiez**, 026 460 75 80, [www.thommen.ch](http://www.thommen.ch), collecteur cantonal des épaves de véhicules



## Sagex

A la déchetterie : emballages sagex, polystyrène expansé, morceaux moulés ou chips (**s'adresser au préposé s'il s'agit de chips**). **Ne pas confondre avec les emballages qui ne peuvent être moulus en grains**



## Déchets spéciaux des ménages

A la déchetterie : remettre au préposé les déchets tels que vernis, peinture, solvants, diluants, acides, détartrants et autres produits toxiques



## Piles et accumulateurs

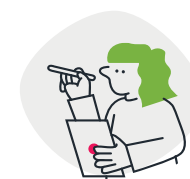
Au point de vente ou à la déchetterie. Ces déchets sont nocifs pour l'environnement et doivent être traités comme des déchets spéciaux. Les batteries de voiture sont acceptées.



## Huiles minérales et végétales

A la déchetterie : en petite quantité (**SAUF la graisse de coco qui doit être évacuée dans le sac d'ordures ménagères**)

## Les types de déchets



## Médicaments

A remettre en **pharmacie** ou au préposé de la déchetterie



## Tubes lumineux (néon) / LED

De préférence à échanger chez le fournisseur, sinon les déposer sur un support spécial à la déchetterie



## Textiles et chaussures

A la déchetterie : lavés et emballés dans un sac fermé. Les textiles qui peuvent être réutilisés font souvent le bonheur d'autrui.



## Litière de chat

Avec les déchets inertes "selon sa composition et sans les excréments" ou avec les ordures ménagères



## Pain sec

il est récupéré en vue de nourrir les lapins, moutons ou autres animaux (pas de pain moisi)



## Aluminium et boîtes de conserve

A la déchetterie : laver les objets. Ne pas mettre d'emballage alu contenant du plastique ou du papier. Les cannettes écrasées sont récoltées dans un conteneur particulier.

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

### Sont acceptés gratuitement

Gazon, branchages, déchets compostables et matériaux inertes en petite quantité, papier/carton, déchets encombrants, verre, flacons en PET et en plastique, huiles usées, alu, fer blanc, sagex, médicaments, pain sec, capsules de café et thé en aluminium, vêtements usagés, cartouches d'impression, déchets spéciaux, piles, batterie, CD, néons et ampoules à gaz, ferraille, appareils électroménagers, frigidaires et congélateurs provenant des habitants de Granges- Paccot et de Givisiez. **Les litières de chat sont acceptées selon leur composition. Elles iront soit avec les déchets inertes mais sans les excréments ou avec les ordures ménagères.**

### Ne sont pas acceptés

Ordures ménagères, y compris **emballages en plastique** autres que les flacons, cartons à boissons de type « briques Tetra », pneus et autres épaves de véhicules, cadavres d'animaux ainsi que tous les déchets d'exploitation provenant de l'industrie, de l'artisanat, des commerces et des administrations.

## COLLECTES DIVERSES

Plusieurs organisations d'entraide effectuent aussi certaines collectes au profit des plus démunis. Ces actions méritent un large soutien de la population, tant pour le but humanitaire qu'elles poursuivent que pour le service qu'elles rendent à une société de consommation malheureusement souvent portée au gaspillage. Il s'agit notamment de :

- **Coup d'Pouce**                    026 484 82 40
- **Emmaüs**                            026 424 55 67

Sur appel, ces organisations récupèrent à domicile meubles, vêtements, vaisselle, appareils électroménagers, articles de sport, livres, jouets, bibelots et autres objets en bon état, devenus inutiles à certains, mais pouvant encore servir à d'autres.

La **Fondation Intervalle** propose aussi le « LudoTroc » qui consiste à échanger des jouets. Route Saint-Nicolas-de-Flüe 22, 1700 Fribourg, 026 425 40 65.

La **Croix-Rouge**, la **Coopérative Textura**, **Terre des hommes**, la **Fondation Village d'enfants Pestalozzi**, l'**Association suisse des invalides**, l'**Aide suisse aux montagnards** ou **SoliTex** déposent régulièrement des sacs en plastique dans les boîtes aux lettres pour la récupération de vêtements et de chaussures.

Faisons-en aussi bon usage !

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères conditionnées dans des sacs-poubelles munis de vignette/s-déchets communale/s sont récoltées par KEVAG AG selon le plan de ramassage publié ci-contre.

Les **couches-culottes jetables** sont ramassées **gratuitement** dans des sacs transparents, en même temps que les ordures ménagères.

## RAMASSAGE DES DECHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants sont à déposer à la déchetterie intercommunale.

Un service de collecte à domicile (payant) le dernier jeudi du mois a été mis sur pied. Le formulaire se trouve sur le site [www.granges-paccot.ch](http://www.granges-paccot.ch)

## VIGNETTE/S-DECHETS

Les sacs-poubelles doivent **obligatoirement** être munis de vignette/s-déchets :

- ½ vignette-déchets pour un sac-poubelle de 17 litres
- 1 vignette-déchets pour un sac-poubelle de 35 litres
- 2 vignettes-déchets pour un sac-poubelle de 60 litres
- 3 vignettes-déchets pour un sac-poubelle de 110 litres

**Les vignettes-déchets de l'année en cours sont utilisables maximum jusqu'au dernier ramassage du mois de janvier de l'année suivante.**